



COMMUNE de DAMMARIE-LES-LYS

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 15 décembre 2022**  
**COMPTE-RENDU**

Date de convocation  
Le 9 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre, le Conseil Municipal de la commune de Dammarie-lès-Lys, étant assemblé en session Ordinaire, s'est réuni, Salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilles BATAIL, Maire.

La séance est ouverte à 19h06.

A l'ouverture de la séance étaient :

**Présents :**

Dominique MARC, Dominique THERAULAZ, Alain MIRZA, Sylvie PAGES, Patricia CHARRETIER, Alain SAUSSAC, Dina MARTINS, Jeanina LE PAPE, José CARVALHO, Vincent BENOIST, Nadine LANGLOIS, Ali KAMECHE, Sylvain JONNET, Victor GUERARD, Natacha BOUVILLE, Annie NIVERT, Christelle RIBOUILLARD, Soraya DENNI, Sosthène PALA MAWA, Sarah MACHROUH, Raphaël SEGERER, Catherine DOMENECH, Sylvie SINIVASSIN, Hicham AICHI.

**Absent excusés avec pouvoir :**

Gilles BATAIL ayant donné pouvoir à Alain SAUSSAC, Paulo PAIXAO ayant donné pouvoir à Patricia CHARRETIER, Françoise FOUQUET ayant donné pouvoir à Alain MIRZA, Rodolphe CERCEAU ayant donné pouvoir à Dominique MARC, Jérémy POUTEAU ayant donné pouvoir à Sylvie PAGES, Laurence DELAPORTAS ayant donné pouvoir à Vincent BENOIST, Patricia HALUSKA ayant donné pouvoir à Hicham AICHI, Jean-Michel GAUDIN ayant donné pouvoir à Dominique THERAULAZ.

**Absents excusés sans pouvoir :**

Khaled LAOUITI, Audrey STEMPELL, Sébastien MASSON.

**Observations de séance :**

Monsieur BATAIL délègue la présidence de la séance à monsieur SAUSSAC, 1er Adjoint

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Dominique THERAULAZ ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qui ont été acceptées.

---

G. BATAIL

**2022-102 - Désignation du secrétaire de séance pour le conseil municipal du 15 décembre 2022**

Adopté à l'unanimité

---

G. BATAIL	<b>2022-103 - Adoption du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2022</b> Adopté à l'unanimité								
G. BATAIL	<b>2022-105 - Information du conseil municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT</b> Prend acte								
A. SAUSSAC	<b>2022-106 - Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget 2023</b>  Adopté à l'unanimité								
A. SAUSSAC	<b>2022-107 - Versement d'acomptes sur subvention au CCAS et aux associations au titre de l'exercice budgétaire 2023</b> Adopté à l'unanimité								
A. SAUSSAC	<b>2022-108 - Décision Modificative n° 4 Ville</b> Adopté à l'unanimité								
A. SAUSSAC	<b>2022-109 - Modification du temps de travail de la police municipale</b> Adopté à l'unanimité								
S. DENNI	<b>2022-110 - Adoption du règlement intérieur pour les agents de la Ville et du CCAS</b> Adopté à la majorité <table> <tr> <td>Pour</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>0</td> </tr> </table> Commentaires : Monsieur Sébastien MASSON entre en séance à 19h26	Pour	25	Contre	8	Abstention	0	Ne participe pas au vote	0
Pour	25								
Contre	8								
Abstention	0								
Ne participe pas au vote	0								
S. DENNI	<b>2022-111 - Mise en place du télétravail pour les agents Ville et CCAS</b> Adopté à l'unanimité								
S. DENNI	<b>2022-112 - Modification du tableau des effectifs</b> Adopté à l'unanimité								

P. CHARRETIER	<p><b>2022-113 - Acompte sur la participation financière de la commune de Dammarie-Les-Lys au fonctionnement des classes primaires de l'école privée Sainte-Marie au titre de l'année scolaire 2022/2023</b></p> <p>Adopté à la majorité</p> <table border="0"> <tr> <td>Pour</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>0</td> </tr> </table>	Pour	25	Contre	8	Abstention	0	Ne participe pas au vote	0
Pour	25								
Contre	8								
Abstention	0								
Ne participe pas au vote	0								
A. KAMECHE	<p><b>2022-114 - Recensement de la population - Campagne 2023</b></p> <p>Adopté à l'unanimité</p>								
A. KAMECHE	<p><b>2022-115 - Autorisation de signature de la convention de gestion, entretien et remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour le 230 rue Pierre Curie - Orange</b></p> <p>Adopté à l'unanimité</p>								
D. THERAULAZ	<p><b>2022-116 - Autorisation d'une demande de dotation pour les travaux sur le gymnase Pierre de Coubertin dans le cadre de la DSIL 2023 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)</b></p> <p>Adopté à l'unanimité</p>								
D. THERAULAZ	<p><b>2022-117 - Autorisation d'approuver la candidature de la commune au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) de la CAMVS pour les travaux sur le gymnase Pierre de Coubertin</b></p> <p>Adopté à l'unanimité</p>								
A. KAMECHE	<p><b>2022-118 - Autorisation d'approuver la candidature de la Ville au Contrat de Relance et de Transition Ecologique de la CAMVS pour travaux de modification des installations primaires sur le réseau géothermique communal</b></p> <p>Adopté à l'unanimité</p>								
A. KAMECHE	<p><b>2022-119 - Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France pour travaux de modification des installations primaires sur le réseau géothermique communal</b></p> <p>Adopté à l'unanimité</p>								

La séance est levée à 20h02.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 19 décembre 2022  
Le Maire Conseiller Régional

Gilles BATAILL

